

DEPOT DE CANDIDATURE
SCRUTIN du 20 au 21 novembre 2023
Collège usagers
Conseil de Faculté des Sciences du Sport

A remettre

Christel Gutmann – bâtiment 335 – campus Orsay Bures
ou Elections.f2s@universite-paris-saclay.fr
Impérativement avant le lundi 13 novembre 2023 à 16h

NOM DE LA LISTE (tel qu'il apparaîtra sur le bulletin de vote) :

Le cas échéant, appartenance syndicale ou soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats :

PROFESSION DE FOI (2 pages A4 maximum) : si elle n'est pas jointe au présent dépôt, elle devra être envoyée par voie électronique ou par dépôt. La production d'une profession de foi ne conditionne pas la recevabilité de la liste.

LISTE DES CANDIDATS DANS L'ORDRE PREFERENTIEL (obligatoirement en alternance F/H ou H/F) :

• La liste peut être incomplète.

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR : 3 titulaires (et 3 suppléants)

Les listes sont invitées à s'assurer de l'inscription de leurs candidats sur la liste électorale préalablement au dépôt.

ORDRE	Sexe (F/H)	NOM	PRENOM	Etablissement ou ONR/OR de rattachement	Structure de rattachement <i>composante, département, services centraux...</i>
1 (titulaire)					
2 (titulaire)					
3 (titulaire)					
1 (suppléant)					
2 (suppléant)					
3 (suppléant)					

Délégué de liste

Il convient de désigner un délégué de liste, lui-même candidat, qui peut être appelé à participer au comité électoral consultatif : -----

Nom, Prénom : -----

Téléphone : -----

Adresse email : -----

Le délégué de liste est volontaire pour être membre du bureau de vote.

Le délégué de liste représente la liste dans l'éventualité où le comité électoral consultatif doit être convoqué après la date de dépôt des candidatures.

Un délégué de liste peut représenter plusieurs listes.

Nom et prénom du représentant de la liste : -----

Signature :

Le dépôt des candidatures est obligatoire.